MAIRIE D'AIGNAN COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 juillet 2020 à 20 Heures 30.

L'an deux mille vingt, le vendredi 10 juillet à 20 heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en raison du Covid 19, à la salle polyvalente, rue du Bataillon de l'Armagnac, sous la présidence de Monsieur PERES Gérard, Maire d'AIGNAN.

<u>Etaient présents</u>: AURENSAN Michel – CALLAC Marie-Pierre — DALY Géraldine – DARBAS Jean-Yves – GARCIA Grégory – GARROS Marc – LAGARDE Michel – LETELLIER Patrick -PERES Gérard – PESQUIDOUX Valérie – SARNIGUET Chantal – TOUJA Noémie – M. CHANUT

<u>Etait absent</u>: M. BARATAULT Philippe ayant donné procuration à M. LAGARDE Michel – M. BARNADAS Mathieu ayant donné procuration à Monsieur CHANUT Michel.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2020.

Madame Marie Pierre CALLAC est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- √ Election des délégués et suppléants pour les sénatoriales
- √ Ajout suppléant Syndicat Midour Douze

Monsieur le Maire ajoute que dans le cadre des élections il convient de constituer un bureau électoral composé de 2 membres les plus âgés, 2 membres les plus jeunes, un secrétaire et lui-même président.

Le conseil municipal choisit pour secrétaire Madame CALLAC Marie-Pierre et pour assesseurs MM AURENSAN Michel, GARROS Marc, GARCIA Grégory et Mme Noémie TOUJA.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'une conseillère municipale Mme DALY Géraldine est de nationalité irlandaise et qu'elle ne prendra pas part au vote.

Election des délégués et suppléants pour les sénatoriales

ELECTION DES DELEGUES

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Monsieur LAGARDE présente les candidats suivants : MM AURENSAN Michel – LAGARDE Michel – LETELLIER Patrick donc M. PERES indique que sont candidats MM DARBAS Jean-Yves – GARROS Marc PERES Gérard – Le Président appelle l'un après l'autre les conseillers municipaux à voter à bulletin secret en déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
Nombre de votants	- 14
Nombre de suffrage déclaré nul	0
Nombre de suffrage déclaré blanc	0
Nombre de suffrages exprimés	- 14
Majorité absolue	8

Ont obtenu:	
Monsieur AURENSAN Michel	7 voix
Monsieur DARBAS Jean-Yves	7 voix
Monsieur GARROS Marc	7 voix
Monsieur PERES Gérard	
Monsieur LAGARDE Michel	
Monsieur LETELLIER Patrick	7 voix
Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue un deuxième tour est nécessair	e.
DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN Le Président, invite les conseillers municipaux à voter à bulletin secret	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
Nombre de votants	14
Nombre de suffrage déclaré nul	
Nombre de suffrage déclaré blanc	
Nombre de suffrages exprimés	14
Ont obtenu:	_ .
Monsieur GARROS Marc	
Monsieur AURENSAN Michel Monsieur LETELLIER Patrick	
Monsieur LAGARDE Michel	
Monsieur PERES Gérard	
Monsieur DARBAS Jean-Yves	
Madame SARNIGUET Chantal	
Sont élus au bénéfice de l'âge.	
Monsieur GARROS Marc - Monsieur AURENSAN Michel - Monsieur LETELLI	ER Patrick qui
acceptent leur mandat.	
ELECTION DES SUPPLEANTS	
PREMIER TOUR DE SCRUTIN	
TREMER TOOK DE SCROTIN	
Monsieur LAGARDE présente les candidats au poste de suppléants : MM BARA – CHANUT Michel – GARCIA Grégory donc M. PERES propose les candidature SARNIGUET Chantal – PESQUIDOUX Valérie – CALLAC Marie-Pierre.	
	os de l'ivillies
Le Président appelle l'un après l'autre les conseillers municipaux à voter à bulleti	
Le Président appelle l'un après l'autre les conseillers municipaux à voter à bulletin déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.	
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.	
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :	n secret en
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	n secret en
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants	n secret en1
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants Nombre de suffrage déclaré nul	n secret en114
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc	n secret en1140
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc Nombre de suffrages exprimés	n secret en114014
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc	n secret en114014
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc Nombre de suffrages exprimés Majorité absolue	n secret en114014
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants	n secret en114014
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc Nombre de suffrages exprimés Majorité absolue Ont obtenu :	n secret en1140148
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de votants	n secret en1140148
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc Nombre de suffrages exprimés Nombre de suffrages exprimés Ont obtenu : Monsieur BARATAULT Philippe	n secret en114014157 voix7 voix7 voix
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de suffrage déclaré nul	n secret en 1140148 7 voix7 voix7 voix
déposant dans l'urne prévue leur bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Nombre de suffrage déclaré nul Nombre de suffrage déclaré blanc Nombre de suffrages exprimés Nombre de suffrages exprimés Ont obtenu : Monsieur BARATAULT Philippe	n secret en 1140148 7 voix7 voix7 voix7 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue un deuxième tour est nécessaire.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Monsieur le Président, invite les conseillers municipaux à voter à bulletin secret	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
Nombre de votants	14
Nombre de suffrage déclaré nul	0
Nombre de suffrage déclaré blanc	0
Nombre de suffrages exprimés	14
Ont obtenu:	
Monsieur BARATAULT Philippe	7 voix
Madame CALLAC Marie-Pierre	7 voix
Monsieur CHANUT Michel	7 voix
Monsieur GARCIA Grégory	7 voix
Madame PESQUIDOUX Valérie	
Madame SARNIGUET Chantal	

Sont élus au bénéfice de l'âge.

Monsieur Philippe BARATAULT -Mme Chantal SARNIGUET - - Monsieur Michel CHANUT qui acceptent leur mandat de suppléant.

Monsieur le Président clôture l'élection à 21 H 08 et demande aux membres du bureau de signer les procès verbaux.

Ajout suppléant Syndicat Midour Douze

Monsieur le Maire nomme M. Mathieu BARNADAS suppléant au Syndicat d'Aménagement des Bassins du Midour et de la Douze.

Puis Monsieur le Maire s'adresse aux élus de l'opposition « Profiter que la majorité municipale soit multiculturelle, féminisée et jeune pour user des règles certes légales mais certainement d'un autre temps n'est pas respectueux du vote des Aignanais ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure 12 minutes.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 15 juillet 2020 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 15 juillet 2020

Le Maire, Gérard PERES